



DEMANDE D'ADMISSION DE MEMBRE STAGIAIRE

Membre stagiaire désigne une personne physique aux études ou ayant complété sa formation en métiers d'art dans une institution reconnue, DEC ou universitaire, depuis un maximum de 3 ans, et qui désire devenir membre stagiaire.

Sont admissibles dans la catégorie « membres stagiaires » : les étudiants, les finissants et diplômés qui peuvent devenir membres dès le début de leur formation, et jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur statut de membre professionnel ou jusqu'au moment où ils participent au SMAQ ou à PAQ, et qui est reconnue comme telle par la corporation, sur recommandation du registraire ayant évalué sa demande d'admission

En adhérant comme membre stagiaire au Conseil des métiers d'art du Québec, au coût de 5.64\$ (taxes incluses), vous recevez l'Info-Courriel métiers d'art et des invitations pour des vernissages de la « Galerie des métiers d'art » au Marché Bonsecours, de Plein Art Québec (en août à Québec) et du Salon des métiers d'art du Québec (en décembre à Montréal).

Remplissez ce formulaire et retournez-le au 350, rue St-Paul Est, bureau 400, Montréal (Québec) H2Y 1H2 accompagné de votre chèque à l'ordre du Conseil des métiers d'art du Québec.

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

ADRESSE : _____ **VILLE :** _____

PROVINCE : _____ **CODE POSTAL :** _____

TÉLÉPHONE : _____ **TÉLÉCOPIEUR :** _____

COURRIEL : _____

VOUS ÊTES ÉTUDIANTS : **oui** **non**

SI OUI À QUELLE ÉCOLE _____

SIGNATURE : _____ **DATE :** _____